

Ruanda-Urundi : de belles séries coloniales belges



De beaux timbres, de nombreuses surcharges et, mises à part les premières valeurs, un ensemble abordable. Les timbres du Ruanda-Urundi méritent sans conteste une place dans vos albums. De quoi faire oublier un court instant les tragédies humaines qui secouent de manière récurrente ces deux pays.



Au cœur de l'Afrique, deux petits royaumes dont les Européens ne savent pas grand chose au XIX^e siècle : le Ruanda et l'Urundi qui prendront plus tard les noms de Rwanda et Burundi. Peu exploré, le Ruanda faisait tout pour être inhospitalier. Son roi disposait d'une armée bien structurée et interdisait tout bonnement – sous peine de mort – l'entrée de son pays aux Blancs et aux Arabes ! L'Urundi était un peu plus connu grâce à Livingstone et Stanley, mais ils avaient surtout sillonné les rives du lac Tanganyika. C'est du reste à Ujiji en Tanzanie juste à côté du Burundi que le journaliste Stanley retrouve le 10 novembre 1871 Livingstone dont l'Europe était sans nouvelles depuis six ans (se reporter à *Timbres magazine* n° 6, page 45). A l'issue de la fameuse conférence de Berlin de 1885, l'Allemagne qui s'est mise sur le tard à l'expansion coloniale s'adjuge une large partie de l'Est africain, incluant le Rwanda et le Burundi. Non sans mal, les Allemands investissent ces royaumes : leur souveraineté est proclamée en 1898 pour le Ruanda, tandis que l'Urundi est intégré à l'Afrique-Orientale allemande en 1899. A cette époque, les Belges sont au Congo sous l'impulsion de Léopold II qui utilise les services et les

compétences de l'explorateur-journaliste Stanley (*Timbres magazine* n° 10, page 73). Durant la Première Guerre mondiale, le conflit touche l'Afrique et Belges et Allemands vont également s'opposer dans la région. Les hostilités viennent des troupes du général von Lettow-Vorbeck qui effectuent plusieurs intrusions au Congo belge. Sur le papier, la Belgique ne peut pas défendre le Congo. Ce dernier est doté d'un millier d'hommes de troupe face à 16 000 pour l'Allemagne. Et pourtant ce sont les Belges qui vont vaincre et avec panache ! Non seulement ils vont défendre l'immense territoire du Congo mais ils vont aussi prêter assistance aux Français et aux Anglais, toujours sur le continent africain. Encore mieux, les Belges passent à l'offensive en 1916, sous le commandement d'hommes efficaces comme le général Tombeur (commandant en chef de l'expédition belge en Afrique orientale), le major Alfred de Bueger et le colonel Molitor qui conquiert notamment le Ruanda et l'Urundi.

A leur arrivée, les troupes belges se servent des infrastructures postales allemandes. Bien entendu, il faut des

timbres et c'est tout naturellement que l'on utilise dans un premier temps les timbres du Congo belge surchargés. L'opération est menée par le général Tombeur. Le 11 juin 1916, une ordonnance stipule que « *Toutes les valeurs postales en usage au Congo belge ont cours en pays occupé ; dorénavant elles seules y ont cours. Elles portent en surcharge la mention*

« *RUANDA* » ou « *URUNDI* » suivant qu'elles sont émises dans l'un ou l'autre territoire. Les valeurs émises dans le Ruanda ont cours dans l'Urundi et réciproquement ». Les timbres du Ruanda-Urundi entrent en scène mais tout n'est pas pourtant gagné pour la Belgique et ses nouveaux timbres coloniaux. Malgré l'héroïsme de ses combattants, il faudra toute l'habileté des diplomates belges pour faire

reconnaître « ses droits » face à la Grande-Bretagne qui souhaite contrôler sans partage tout l'Est africain. La Belgique, qui avait en réalité conquis des territoires beaucoup plus grands que le Ruanda-Urundi, dut tout de même en rétrocéder une grande partie aux Anglais, comme Tabora et Kigoma. Les timbres du Ruanda-Urundi ont failli avoir une existence courte mais la convention ●●●



Le Rwanda et le Burundi aujourd'hui.

Les émissions de 1916

Autorisées par le ministère belge des Colonies installé au Havre, les deux premières émissions sont réalisées avec les moyens du bord. On utilise les timbres du Congo belge de 1915 que l'on surcharge au moyen de cachets fabriqués à Nairobi (pour la première émission). Cette surcharge est appelée « surcharge Tombeur ».

Le premier tirage est faible, vite épuisé, ce qui explique les grandes difficultés des philatélistes d'hier comme d'aujourd'hui pour les trouver. Les oblitérés sont presque plus rares que les neufs, tout comme les timbres sur documents. On ne connaît que six lettres et une vingtaine d'entiers postaux. La première émission comprend les valeurs suivantes : 5 c vert, 10 c carmin, 15 c vert, 25 c bleu, 40 c bleu carminé, 50 c brun lilacé, 1 F olive et 5 F orange.



Les premières surcharges

En octobre, le gouvernement belge annonce l'arrivée de timbres supplémentaires et demande au général Tombeur de lui adresser les cachets utilisés par ses services afin de s'en inspirer pour surcharger les timbres à venir.

Préalablement à l'arrivée de ces timbres, une nouvelle surcharge (non officielle) est apposée et prend le nom du percepteur des postes : Gryssolle. Ce dernier fit faire de sa propre initiative deux cachets proches de ceux réalisés à Nairobi.

Cette surcharge apparaît en novembre et se distingue par une couleur plus noire. Elle porte également une trace très visible d'un trait horizontal au dessous du mot Ruanda et au-dessus de Urundi. L'approvisionnement des timbres est réalisé mais les timbres qui parviennent se composent de sept valeurs et ne comportent pas le 5 francs. La surcharge est plus empâtée, connue sous le nom de « surcharge du Havre ». Attention, elle n'a jamais été utilisée en Afrique mais simplement réalisée au Havre... pour les collectionneurs.

Une dernière émission apparaît en novembre 1916. Elle ne précise plus le nom des pays afin de pouvoir être utilisée dans tous les territoires conquis par les Belges. Entre la première et la seconde émission, il existe une période intermédiaire durant laquelle on utilise des timbres et entiers postaux du Congo sans surcharge. Sensiblement moins rare que la précédente, les chiffres de tirage de la seconde émission sont les suivants :

5 c.....	390 000
10 c.....	295 000
15 c.....	295 000
25 c.....	295 000
40 c.....	170 000
50 c.....	120 000
1 F.....	170 000
5 F.....	70 000

Deux types de surcharge sont répertoriés :

- **Type I** : les mots « OCCUPATION BELGE » mesurent 21,5 mm de longueur et l'espace libre entre les deux mots a l'aspect d'un rectangle vertical.

- **Type II** : les mêmes mots mesurent 22 mm et l'espace libre se présente comme un carré.

Les timbres au type I sont sensiblement plus rares que les autres.

Dentelure : les timbres existent dentelés 14 ou 15. La seconde version est plus rare et il convient de multiplier la cote par trois ou quatre.



Les autres de novembre 1916 sont bilingues.

Quelques-uns des superbes timbres des émissions de 1918 à 1960

Pratiquement tous réalisés en taille-douce, les timbres du Ruanda-Urundi de cette période sont superbes et abordables. Parmi ces années, voici nos coups de cœur :



Année 1918

Le 15 mai apparaissent 9 nouvelles valeurs de type Croix-Rouge avec encore des surcharges !



Année 1922

Toujours des surcharges à ne pas confondre avec celles de 1916. Ici s'ajoute pour l'indication monétaire une surcharge noire pour les 5 et 30 c et rouge pour les autres valeurs comme pour ce 50 sur 25 c.



Année 1925

Les territoires sont à présent passés sous mandat belge. Des timbres réalisés par l'American Bank Note de New York sont utilisés. La surcharge figure sur deux lignes.



Année 1942
Encore une série d'exception composée de 22 valeurs.



Année 1925
On utilise les timbres de l'année 1925 du Congo belge et l'on ne trouve pas moins de trois types de surcharge : celle sous deux lignes rapprochées, sur deux lignes espacées et sur une ligne. Il y en a pour tous les goûts.



Année 1953
Placée sous le signe des fleurs, elle ne peut que ravir les thématistes. Le papier est composé de fragments de fils de soie, excusez du peu !



Année 1925
Des timbres émis pour les campagnes coloniales comportent sur une ligne la mention « RUANDA-URUNDI ». Comme on le voit ici, il existe deux versions : l'une en français, l'autre en néerlandais.



Année 1959
Bien qu'en héliogravure, une série de 12 valeurs de qualité.



Année 1931
On utilise une surcharge espacée et une nouvelle valeur, la précédente étant annulée comme pour cette série du 15 janvier. Le 25 août est émise une superbe série de 15 valeurs dont l'ensemble ne dépasse pas les 7 euros de cote ! A saisir sans hésiter si vous la trouvez.



Année 1960
Tiens, cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu de surcharge ; sur des éléphants, cela n'en a que plus de poids !



Epreuves publicitaires

Pour assurer sa promotion, la célèbre société britannique Waterlow & Sons a imprimé des vignettes semblables à certains timbres.

Vous ne pouvez pas les confondre avec les originaux car, comme ici, elles comportent les surcharges « WATERLOW & SONS LTD. » et « SPECIMEN ».



Oblitérations et bureaux de poste au Ruanda-Urundi

Lors de la progression des troupes belges, cinq bureaux de postes allemands sont rouverts. Trois d'entre eux sont affectés au Ruanda-Urundi : Kigali, Kitega et Usumbura. Au total, ce sont 25 bureaux qui seront en activité sous l'administration belge. Il faut distinguer deux types d'oblitérations : les militaires et les civiles. Pour les premières, on trouve un cachet « POSTES MILITAIRES » très rare, ainsi que des cachets portant la mention « B.P.C.V.P.K. » plus courants. Cette abréviation signifie *Bureau de Poste de Campagne* en français et *Veld Post Kantoor* en flamand. La direction des postes a fait fabriquer au total vingt cachets de ce type, numérotés de 1 à 20. Pour les cachets civils, il faut se méfier des oblitérations de la localité de Kigoma qui sont souvent de complaisance. Les oblitérations sont rares s'agissant bien entendu du début de l'occupation belge au Ruanda-Urundi.



Astrida (Ruanda)
Aujourd'hui Butare, une perception est ouverte le 1^{er} mars 1944.

Biumba (Ruanda)
Cette sous-perception ouverte le 1^{er} juillet 1957 relevait de Kigali.

Bubanza (Urundi)
Ouverte le 1^{er} juillet 1957, cette sous-perception dépend d'Usumbura 1.

Bururi (Urundi)
Sous-perception ouverte à la faveur de l'ordonnance du 3 août 1953 relève d'Usumbura jusqu'au 10 septembre 1953 puis de celle de Kitega.

Gitarama (Ruanda)
Sous-perception dépendant de celle de Kigali est ouverte le 20 décembre 1958.



Karema (Tanganyika)
Les Belges occupent ce port de la rive est du Tanganyika le 6 août 1916. Un

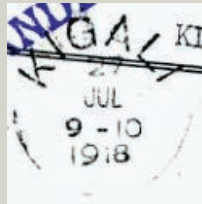
bureau télégraphique militaire est installé qui est repris par le gouvernement d'occupation vraisemblablement en juin 1917. En décembre de la même année, l'inspecteur des postes propose de lui adjoindre un bureau postal auxiliaire afin de faciliter l'acheminement du

courrier émanant d'Européens attachés à la mine de Mica et de quelques commerçants. Un cachet similaire à celui de Kigali et Kitega est commandé à l'administration anglaise. On connaît des utilisations principalement datées du 31 décembre 1918 mais il s'agit là de complaisance philatélique. La région est ensuite restituée aux Anglais.

Kibungu (Ruanda)
Sous-perception relevant de Kigali, créée par l'ordonnance du 14 juillet 1954.



Kibuye (Ruanda)
Sous-perception de Kisenyi, ouverte en septembre 1957.



Kigali (Ruanda)
Capitale du Ruanda, la ville est prise par les troupes belges le 6 mai 1916. On rouvre le bureau abandonné par les Allemands le 11 juin 1916 à la faveur d'une ordonnance du général Tombeur, commandant des forces d'occupation.

Entre novembre 1916 et décembre 1917, les Belges utilisent un cachet militaire portant la mention « B.P.C.V.P.K. » n°5. Kigali est un bureau de perception où l'on utilise entre 1918 et 1920 un cachet de fabrication anglaise sans circonférence extérieure. Sous-perception en avril 1921, il redevient une perception le 1^{er} avril 1934. Ce bureau relève d'Usumbura entre le 3 mars 1922 et le 1^{er} avril 1934.



Kigoma (Tanganyika)
Occupé par les Belges le 28 juillet 1916, ils y installent d'abord un bureau de passage. On oblitère des lettres et cartes affranchies ou non avec une marque linéaire portant le nom de la localité. On la rencontre sous trois formes différentes et elle



demeure rare sur documents. Attention aux oblitérations de complaisance sur timbres isolés. Début 1917, le bureau prend le rang de perception doté d'un cachet oblitérant à double cercle. A la faveur de la convention Orts-Milner conclue le 22 mars 1921 entre la Belgique et la Grande-Bretagne, Kigoma revient à cette dernière mais les Belges y établissent un port franc.

Kirundo (Urundi)
Bureau auxiliaire relevant de Kitega, ouvert le 27 mars 1958.

Kisenyi (Ruanda)
Sous-perception ouverte le 23 octobre 1946 et dépendant de celle de Kigali. Transformée en perception le 26 février 1953.



Kitega (Urundi)
Les Belges occupent la localité le 17 juin 1916 et rouvrent le bureau de poste abandonné par les Allemands. Il devient un bureau de perception le 1^{er} août 1917. On utilise un cachet de fabrication britannique. Kitega devient une sous-perception en avril 1921 relevant d'Usumbura, puis un bureau auxiliaire en août 1925, transformé en sous-perception en décembre 1931 et en perception le 19 août 1954 !



Muhinga (Urundi)
Sous-perception ouverte le 11 avril 1952 dépendant d'Usumbura jusqu'au 10 septembre 1954 avant de passer à Kitega.



Muramvya (Ruanda)
Sous-perception ouverte le 30 mars 1955 et relevant d'Usumbura.

Ngagara (Urundi)
Ouverte le 16 juillet 1958, cette sous-perception dépend d'Usumbura.



Ngozi (Urundi)

Sous-perception créée le 23 octobre 1950 relevant initialement d'Usumbura puis de Kitega à partir du 11 septembre 1954.

Nyanza (Ruanda)

Sous-perception relevant d'Astrida, créée par l'ordonnance du 29 mai 1953.

Ruhengeri (Ruanda)

Créé à la faveur de l'ordonnance du 17 janvier 1949, ce bureau de sous-perception dépend de Kigali jusqu'au 1^{er} mars 1953 avant de passer sur Kisenyi.



Rutana (Urundi)

Sous-perception créée par l'ordonnance du 17 juin 1954. Le bureau relève d'Usumbura jusqu'au 10 septembre 1954 puis de Kitega.

Ruyigi (Urundi)

Sous-perception ouverte le 24 novembre 1955 dépendant de Kitega.

Shangugu (Ruanda)

Sous-perception ouverte le 17 juillet 1952 relevant d'Astrida.



Tabora (Tanganyika)

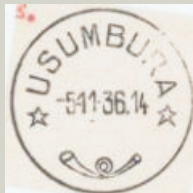
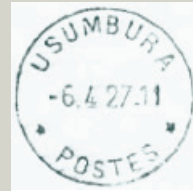
L'armée belge investit la localité le 19 septembre 1916 et installe immédiatement une perception. En attendant

le cachet officiel, on utilise de simples griffes portant le nom de Tabora. Entre le 16 novembre 1916 et le 24 février 1917, c'est le cachet militaire « B.P.C.V.P.K. » n°1 qui est utilisé. Le cachet civil entre en service à la fin de l'année 1916. Un nouveau type de cachet est utilisé pour le seul

jour du 24 février 1917, date à laquelle la localité est rétrocédée aux Anglais. On ne connaît pas de courrier ayant voyagé comportant ce cachet.

Usumbura (Urundi)

Cette ville, qui porte aujourd'hui le nom de Bujumbura est le siège du gouvernement belge des territoires occupés à compter d'avril 1921. L'armée en prend possession le 6 juin 1916, trois jours après le départ des Allemands. C'est d'abord le bureau d'Uvira (situé sur l'autre bord du lac Tanganyika) qui est opérationnel et il faut attendre le 1^{er} août 1917 pour qu'un bureau auxiliaire fonctionne à Usumbura. De septembre à décembre de cette même année, on utilise un cachet militaire de type « B.P.C.V.P.K. » n°8, puis en 1918 apparaît un cachet spécifique à Usumbura. Bureau de perception, il prend le nom de Usumbura 1 en 1958. Cette même année est créé un second bureau (Usumbura 2).



Superbe entier postal posté de Tabora comportant les deux types de cachets militaires.

Orts-Milner, signée le 30 mai 1919 entre la Grande-Bretagne et la Belgique, attribuée à cette dernière un mandat pour l'administration du Ruanda-Urundi. Le 20 juillet 1922, la Société des Nations confirme les termes du mandat. D'un point de vue administratif, le Ruanda-Burundi est rattaché en 1925 au Congo belge mais son autonomie est maintenue tout comme les royaumes.

La dernière émission de timbres du Ruanda-Urundi date du 18 décembre 1961. A cette époque, il apparaît que le sort du Ruanda sera différent de l'Urundi. Les deux pays qui étaient attachés durant l'époque coloniale se séparent : le Burundi et le Rwanda accèdent tous deux à l'indépendance en 1962 dans des conditions particulièrement dramatiques, sur fond d'atroces luttes ethniques entre Tutsis et Hutus.

Nicolas de Pellinec et Charles Stockmans



Belle oblitération « USUMBURA » sur timbre allemand.

Timbres magazine remercie Jean Boucrot - Timbres des missions pour l'illustration de cet article.

Pour aller plus loin

- Catalogue spécial des timbres de Belgique et du Congo belge par W. Balasse (Bruxelles, 1935)
- Catalogue COB de Belgique
- Timbroscopie n° 149
- Le remarquable site internet de Charles Stockmans qui couvre le Congo belge et le Ruanda-Urundi : users.skynet.be/chst